



2024



CENTRE D'HÉBERGEMENT
ET DE RÉINSERTION SOCIALE
THUILLIER

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de L'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées par la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élan de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, L'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ces services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

SOMMAIRE

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE	4
L'ÉTABLISSEMENT	5
1. BIEN PLUS QU'UN HÉBERGEMENT	5
2. L'ÉQUIPE.....	7
LE PARCOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2024.....	10
1. PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES : UN NOMBRE EN AUGMENTATION	10
2. RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHES D'ÂGE : UNE PRÉSENCE D'ENFANTS À LA HAUSSE	13
3. ENTRÉES ET SORTIES DU CHRS	15
4. ÉTAT DE SANTÉ : UN PARTENARIAT DE QUALITÉ	17
5. SITUATION AU REGARD DE LA JUSTICE : GARDER LE CAP DU PLACEMENT EXTÉRIEUR	20
6. SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI	21
7. SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT	25
8. TRANCHES DE VIE	28
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.....	32
1. ÊTRE PARENT MALGRÉ LES VIOLENCES INTRACONJUGALES	32
2. ATELIERS COLLECTIFS ET BÉNÉVOLAT	34
3. TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL : POURSUIVRE NOTRE ORIENTATION ASSOCIATIVE	38
PERSPECTIVES 2025.....	40
INSCRIPTION DANS LA DÉMARCHE QUALITÉ ET ÉVALUATION	40
MERCI À NOS PARTENAIRES	42

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

J'aimerais clôturer l'année 2024 par les mots qu'a prononcés, en toute simplicité, la présidente du Conseil de la vie sociale de notre établissement : « Au nom de toutes les personnes hébergées, je me permets de vous dire un grand merci pour tout ce que vous faites pour nous, et aussi pour votre gentillesse. »

Ce témoignage sincère, entouré de visages à la fois radieux et attristés, nous incita à répondre, presque par réflexe : « Merci à vous, car c'est aussi à nous de vous remercier pour ce cheminement commun. »

Pourtant, me semble-t-il, remercier les équipes pour leur « gentillesse » ne doit pas être chose facile. On ne devrait pas avoir à remercier l'autre de porter sur nous ce regard humain, dénué de jugement et de stigmatisation, qui relève en théorie d'un savoir-être universel.

Souvent, en entend dire dans le jargon du secteur social que nous sommes suffisamment outillés en termes de méthodes et de procédures pour prodiguer en accompagnement efficient. Pourtant, parfois, un simple regard bienveillant, empathique, s'avère le meilleur des outils pour suivre ceux que la société qualifie de « personnes à parcours complexe ».

Johann Wolfgang von Goethe a certainement raison de nous le rappeler : « Traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils doivent être, et vous les aiderez à devenir ce qu'ils sont capables d'être. »

Alors, merci à toutes ces « personnes à parcours complexe » qui nous ont permis de garder notre humanité et de ne pas sombrer dans l'insensibilité.

Zungir GOMBESSA
Responsable d'établissement

L'ÉTABLISSEMENT : LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE CHRS THUILLIER

Situé dans un quartier paisible à proximité du centre-ville d'Amiens, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Thuillier rejoint les missions et les valeurs portées par l'association l'Îlot : permettre la réinsertion de personnes qui ont connu la prison, font l'objet d'une mesure d'aménagement de peine ou se trouvent en situation de détresse ou d'exclusion sociale. Pour assurer ces missions, l'Îlot est propriétaire d'un ancien couvent dont l'architecture rappelle l'histoire du quartier, avec ses 2 000 mètres carrés habitables entièrement rénovés qui permettent aux personnes accueillies de profiter de la sérénité du lieu.

1. Bien plus qu'un hébergement

Le CHRS Thuillier accueille des personnes d'origines et de cultures diverses qui ont des parcours de vie et des problématiques familiales ou médicales très variés, mais aussi certains dénominateurs communs :

- ✓ l'isolement ;
- ✓ la rupture du lien social ;
- ✓ la perte de l'estime de soi ;
- ✓ l'expulsion de leur logement précédent ;
- ✓ la fragilité relationnelle ;
- ✓ des addictions, des maladies et/ou un suivi médical.

L'établissement offre 65 places pour un accompagnement global, réparties essentiellement sur deux dispositifs.

- ✓ Centre d'hébergement et de réinsertion sociale CHRS : 53 places ;
- ✓ urgence : 12 places.

C'est le seul établissement d'Amiens à accueillir des couples en urgence. Le fonctionnement est semi-collectif puisque chaque famille dispose d'un logement équipé, avec cuisine, sanitaire individuel et chambre.

Pour permettre d'accompagner au mieux les résidents, l'établissement Thuillier est composé d'une équipe pluridisciplinaire : responsable d'établissement, travailleurs sociaux, apprentis en alternance, stagiaires, agents d'accueil, surveillants de nuit, agents d'entretien et ouvriers qualifiés. Cette équipe est fonctionnelle 24 heures sur 24 et 365 jours par an. L'établissement bénéficie d'une présence et d'un encadrement à tout moment de la journée et de la nuit.

Le rôle de l'équipe est d'assurer le bon entretien et la sécurité de l'établissement, l'accompagnement et la sécurité des résidents, mais également de veiller au suivi régulier et homogène de la situation des personnes accueillies, la continuité de service s'exerçant nuit et jour.

L'accueil s'effectue sous une forme inconditionnelle par solutions d'hébergement : hébergement d'urgence, hébergement de réinsertion sociale, lits halte soins santé*.

Toute personne accueillie au sein de l'établissement fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement par un travailleur social, qui se concentre principalement sur trois axes :

- ✓ l'insertion sociale et l'accompagnement administratif (rétablissement des droits sociaux et de la situation administrative) ;
- ✓ l'insertion professionnelle (recherche d'emploi ou de formation) – à cet effet, l'îlot complète ce parcours d'insertion en proposant des Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) qui emploient, forment et accompagnent vers la reprise d'une activité professionnelle les personnes sortant de prison ou éloignées de l'emploi ;
- ✓ l'insertion par le logement (établissement et régularisation des demandes et des droits au logement ou à l'hébergement).

Ce CHRS dispose d'un agrément lui permettant d'accueillir un public très particulier, car l'entrée est sécurisée : les femmes victimes de violences ou sortant de prison ; les femmes seules ou avec enfants ; les couples seuls ou avec enfants ; les hommes, mais uniquement dans le cadre de l'exercice effectif d'un droit de visite et d'hébergement de leurs enfants.

(*) Il s'agit de quatre logements mis à la disposition de ce service et dont la gestion est effectuée par le CHRS Les Augustins.

2. L'équipe du CHRS Thuillier

L'équipe pluridisciplinaire est composée de 13 salariés chargés de gérer 30 logements dans l'établissement.

1) Les travailleurs sociaux

L'équipe des travailleurs sociaux du CHRS Thuillier est mixte et composée de deux assistants sociaux et de deux éducateurs spécialisés. Ces quatre travailleurs sociaux travaillent à temps plein. Leurs formations respectives sont complémentaires, et ils sont chargés d'assurer l'accompagnement social, administratif, l'insertion professionnelle et par le logement des résidents. Chaque travailleur social est le référent, en moyenne, de 7 ou 8 familles.

Le rôle du référent est caractérisé par la diversité des tâches qui lui incombent, ce qui constitue la richesse de son activité professionnelle :

- ✓ assurer un entretien de préadmission pour accorder une suite favorable, ou défavorable, à l'orientation de la personne par le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) en fonction des critères de composition familiale et des conditions d'accueil de l'établissement ;
- ✓ assurer un second entretien d'admission avec le responsable de l'établissement (visite d'admission et présentation de l'établissement) ;
- ✓ réaliser durant tout le séjour de la personne l'accompagnement socio-éducatif (administratif, hébergement et logement, emploi, santé).

Ce travail d'accompagnement tient compte des obligations relatives aux conditions de fonctionnement du CHRS, à savoir traiter les documents suivants :

- ✓ la transmission du Livret d'accueil ;
- ✓ l'établissement du contrat de séjour ;
- ✓ la prise de connaissance du règlement de fonctionnement ;
- ✓ l'établissement du Projet d'accompagnement Individualisé (PAI) ;
- ✓ la demande d'admission de prise en charge ;
- ✓ le bilan social tous les 3 ou 6 mois avec, si besoin, la motivation de la demande de renouvellement de séjour, à adresser à la Direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité (DDETS) ;
- ✓ les documents de fin de prise en charge lors du départ du résident ;
- ✓ les attestations d'hébergement ;
- ✓ les tableaux de suivi mensuels.

Outre ces activités administratives, le suivi quotidien des résidents fait également partie de sa charge de travail :

- ✓ les entretiens réguliers avec les résidents pour les accompagnements ou la mise à jour du projet d'accompagnement ;
- ✓ les entretiens de recadrage lors de problèmes de comportement ;
- ✓ la présence physique à l'accueil pour assurer et sécuriser les entrées et les sorties de l'établissement (en l'absence des agents d'accueil) ;
- ✓ la gestion des 12 personnes du dispositif d'urgence 115 ;
- ✓ la distribution des repas ;
- ✓ la gestion des temps collectifs, des activités et du bénévolat ;
- ✓ les besoins quotidiens des personnes, les demandes de renseignements, les sollicitations quotidiennes relatives au fonctionnement de l'établissement ou de l'équipe ;
- ✓ la gestion de la salle média/TV ;
- ✓ le contrôle des tâches ménagères collectives accomplies par les résidents ;
- ✓ la vigilance concernant le respect des règles de comportement par les résidents...

Les travailleurs sociaux font des roulements afin de garantir une présence sur place de 8 heures à 22 h 15 et ce, 7 jours sur 7.

Dans leur activité professionnelle, les travailleurs sociaux sont accompagnés par les agents d'accueil, les veilleurs de nuit, l'agent d'entretien et l'ouvrier qualifié.

2) Les agents d'accueil

Les agents d'accueil sont au nombre de deux sur 1,5 Équivalent temps plein (ETP). Ils sont chargés de tenir le bureau d'accueil et d'accomplir les tâches suivantes : accueil téléphonique, accueil physique avec pointage des entrées et sorties des résidents, transmission des informations entre les membres de l'équipe et les résidents, mobilisation des résidents pour les activités, commande des repas, gestion de la laverie, gestion des stocks de matériel, de fournitures, de kits d'hygiène ou de kits alimentaires.

3) Les surveillants de nuit

L'équipe du CHRS Thuillier est composée de deux surveillants de nuit (2 ETP). Ils sont chargés de couvrir quotidiennement les plages horaires de 22 h 15 à 8 heures. Ils doivent travailler en

étroite collaboration avec l'équipe de jour. Cette collaboration se traduit par l'utilisation d'un cahier de liaison comprenant l'ensemble des informations importantes de la journée et d'un cahier des veilleurs de nuit faisant état de la sécurisation de l'établissement et des résidents durant la nuit ainsi que toute information importante liée à un problème de comportement d'un résident.

4) L'agent d'entretien et l'ouvrier qualifié

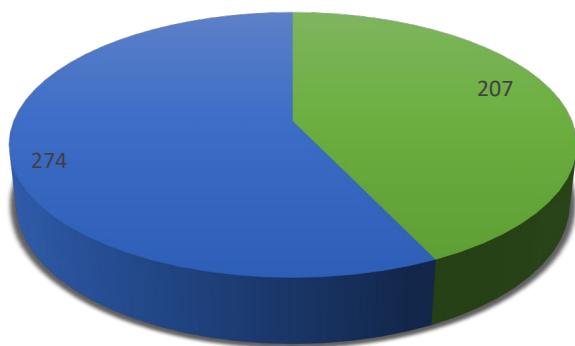
L'agent d'entretien réalise 0,5 ETP sur le CHRS Thuillier et l'ouvrier qualifié, 0,4 ETP. L'agent d'entretien est chargé d'intervenir sur l'ensemble de l'établissement : bureaux, espaces communs, cuisine, lingerie. L'ouvrier qualifié est chargé de contacter les prestataires extérieurs et les artisans pour effectuer les grosses réparations ou les grosses interventions. Il est également chargé de l'entretien de la cour et du jardin et effectue les menues réparations dans les logements ou dans les espaces communs du CHRS.

LE PARCOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES

1. Profil des personnes accueillies : un nombre en augmentation

En 2024, l'établissement a accueilli 99 personnes sur les dispositifs de CHRS et d'urgence stabilisée et 175 personnes sur le dispositif d'urgence 115, soit un total de 274 personnes contre 207 en 2023, soit une augmentation de 24 %, qui s'explique par une fluidité et une rotation plus importante sur le dispositif de l'hébergement d'urgence.

Évolution entre 2023 et 2024 du nombre de personnes accueillies



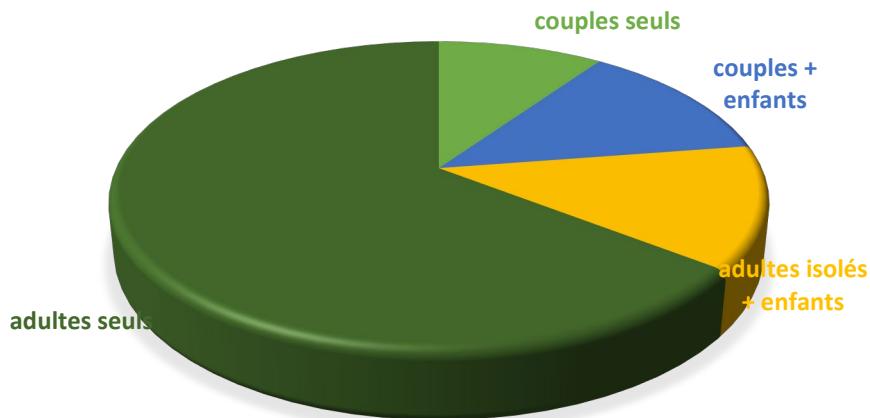
■ Nombre de personnes CHRS/HUS/HU 2023
■ Nombre de personnes CHRS/HUS/HU 2024

Répartition des personnes arrivées en 2024 en fonction de la composition familiale et du sexe

En 2024, nous avons également procédé à 52 admissions au sein du CHRS Thuillier. La composition familiale des personnes arrivées en 2024 a été la suivante :

- ✓ 3 couple seul ;
- ✓ 20 adultes seuls ;
- ✓ 4 couples avec enfants ;
- ✓ 4 adultes avec enfants.

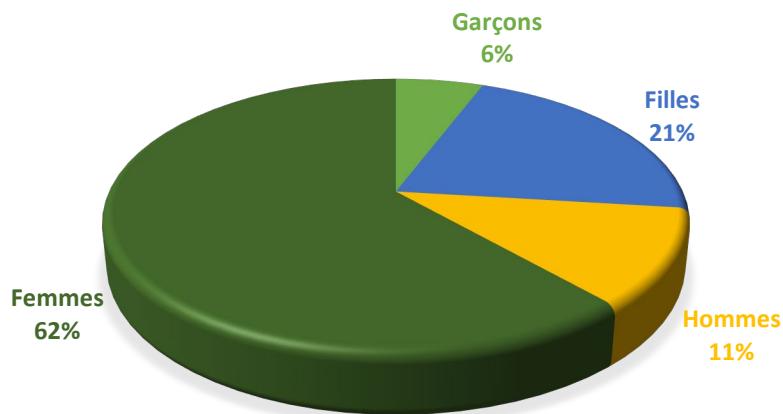
Soit au total 38 adultes et 14 enfants.



Composition familiale des admissions 2024

Parmi ces personnes arrivées en 2024, on comptait :

- ✓ 3 garçons (5,7%) ;
- ✓ 11 filles (21 %) ;
- ✓ 6 hommes (11,5 %) ;
- ✓ 32 femmes (61%).

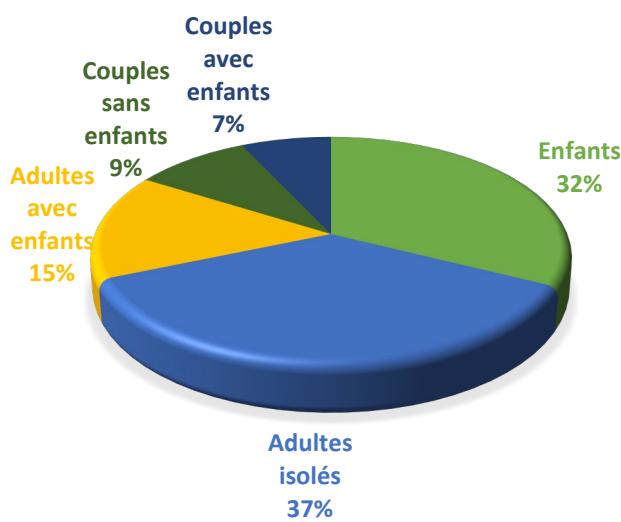


Répartition des personnes présentes en 2024 en fonction de la composition familiale et du sexe

Au cours de l'année 2024, 99 personnes ont été présentes sur le dispositif du CHRS, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année 2023.

On constate que la répartition de la composition familiale était sensiblement identique à celle des personnes arrivées au cours de l'année 2024, à savoir :

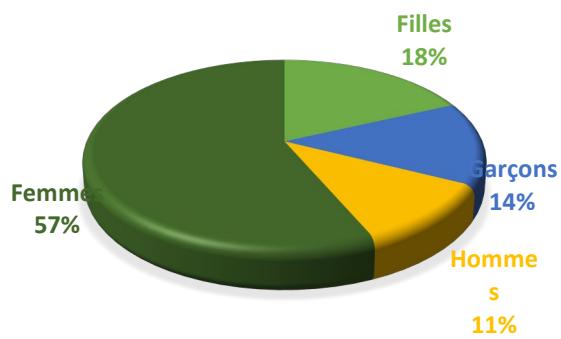
- ✓ 32 enfants ;
- ✓ 35 adultes seuls ;
- ✓ 16 adultes avec enfants ;
- ✓ 9 couples seuls ;
- ✓ 7 couples avec enfants ;



Composition familiale des personnes présentes en 2024

On retrouve une présence féminine plus importante, puisque le CHRS Thuillier dispose d'un agrément lui permettant d'accueillir un public spécifique : femmes célibataires isolées, femmes avec enfants, femmes victimes de violences, femmes bénéficiant d'un aménagement de peine ou sortant de prison.

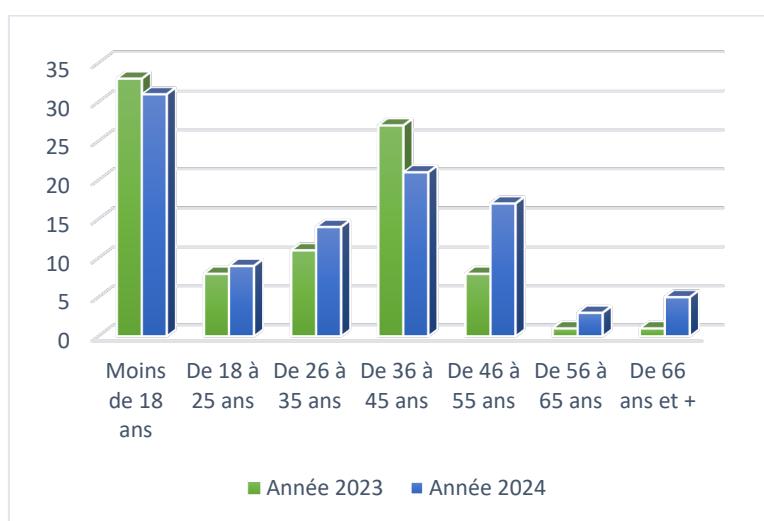
De manière exceptionnelle, cet agrément est étendu aux hommes qui sont en couple – avec ou sans enfants – ou aux hommes qui exercent un droit de visite et d'hébergement effectif à l'égard de leurs enfants. Les hommes accueillis dans ce cadre sont parfois des sortants de prison qui souhaitent reprendre contact avec leurs enfants alors qu'ils sont soit en placement extérieur (PE), soit munis d'un bracelet électronique (DDSE), dans le cadre d'un aménagement de peine.



Répartition par sexe des admissions 2024

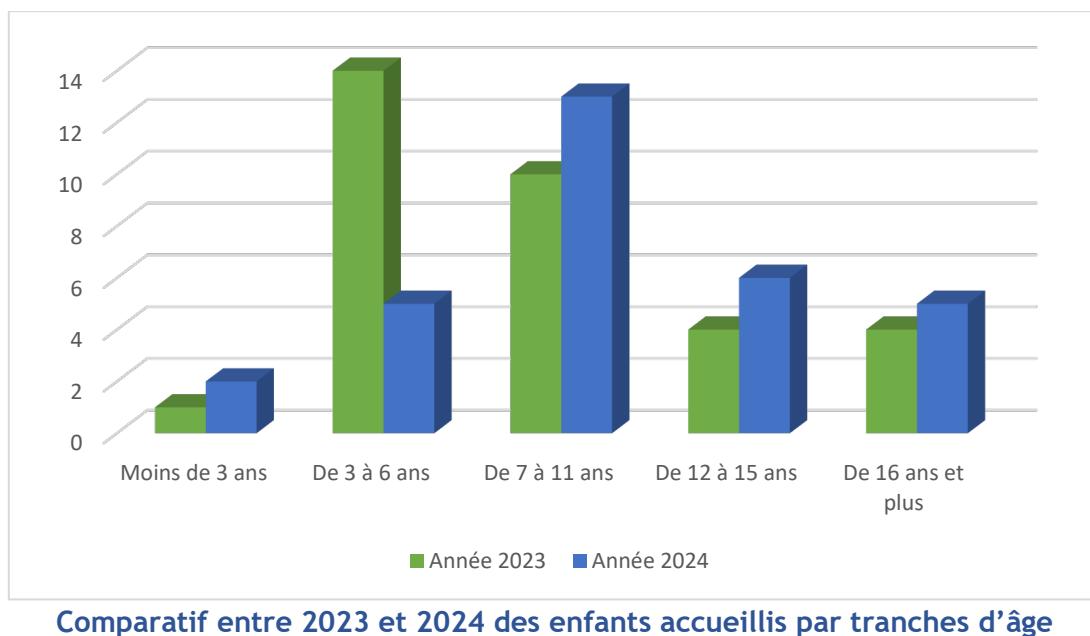
2. Répartition du public par tranches d'âge : une présence d'enfants à la hausse

On remarque une certaine stabilité par catégorie de personnes entre 2023 et 2024. Le nombre d'enfants est sensiblement stable. On note une augmentation du nombre de couple accueilli en 2024, soit 7 couples avec enfants. Ce phénomène semble étroitement lié à la perte de logement stable et à une précarité financière grandissante. Ces familles, souvent fragilisées par des difficultés économiques, se trouvent dans une situation où la stabilité du logement devient difficile à maintenir.



Evolution entre 2023 et 2024 des personnes accueillies, par tranches d'âges

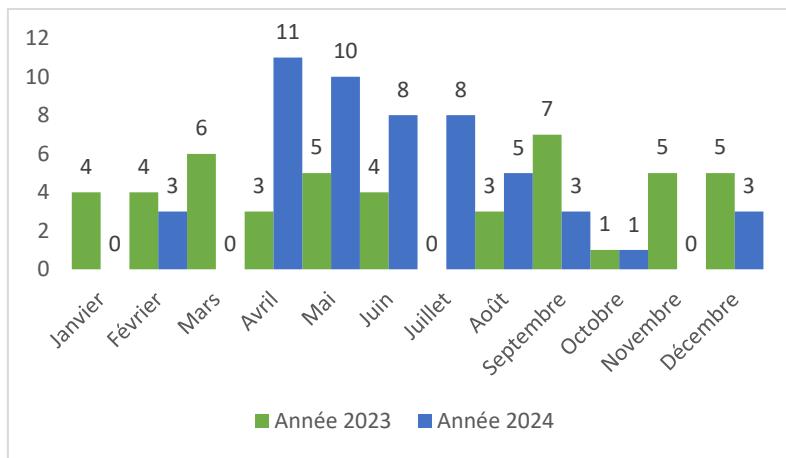
En 2024, on constate une nette augmentation de la tranche d'âge des 46 à 55 ans et des 66 ans et plus. L'augmentation significative de ces personnes prises en charge au CHRS peut être attribuée à plusieurs facteurs socio-économiques. Pour les personnes de 46 ans à 55 ans, cette tranche d'âge se trouve souvent en proie à des parcours professionnels instables, à des ruptures familiales ou à des maladies qui impactent leur capacité à maintenir un logement stable.



Comparatif entre 2023 et 2024 des enfants accueillis par tranches d'âge

3. Évolution des entrées et des sorties entre 2023 et 2024

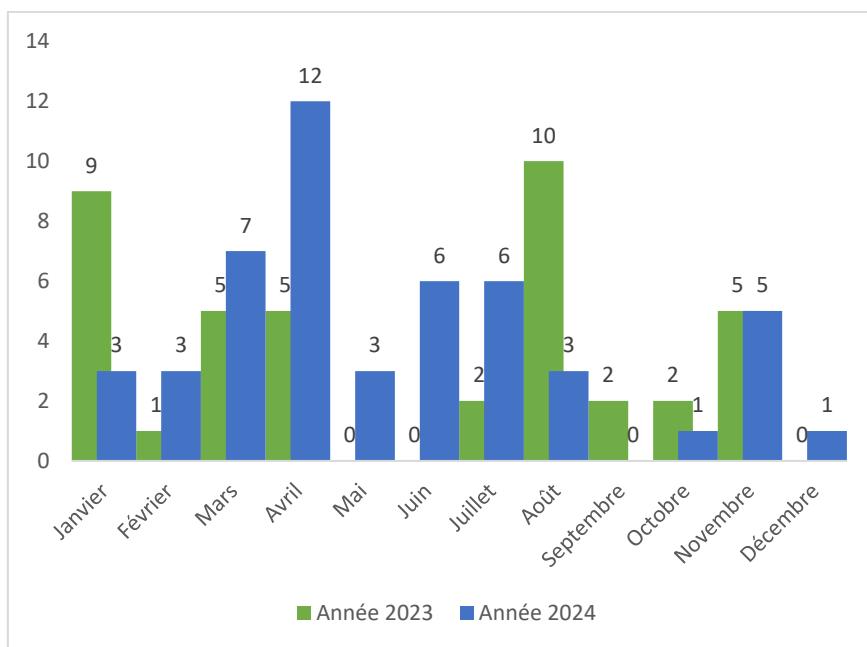
Les entrées évoluent avec des variables selon les années et les enjeux de la politique du logement, de manière générale.



Répartition et comparatif des entrées en cours d'année

Nous pouvons également constater des variations du nombre de sorties avec une concentration de manière trimestrielle.

Ces mouvements du public sont en étroite corrélation avec la prolongation de la durée de prise en charge, qui s'élève en 2024 à 10,2 mois.



Répartition et comparatif des sorties en cours d'année

Le dispositif d'hébergement d'urgence

L'établissement dispose de 12 places d'hébergement d'urgence.

Sur ce dispositif, l'accueil est immédiat et réservé aux femmes seules. Il permet à ces femmes qui sont en situation d'urgence, sans domicile, errant dans les rues, de bénéficier de prestations totalement gratuites et notamment d'un hébergement dans des logements meublés disposant d'une cuisine et de sanitaires, en colocation de 2 à 4 personnes.

L'établissement fournit des kits d'hygiène et des kits alimentaires pour les personnes sur des places de mise à l'abri et de l'urgence stabilisée sans ressources. Il propose le petit déjeuner ainsi qu'un plateau-repas par jour, chaque soir, à celles qui le souhaitent.

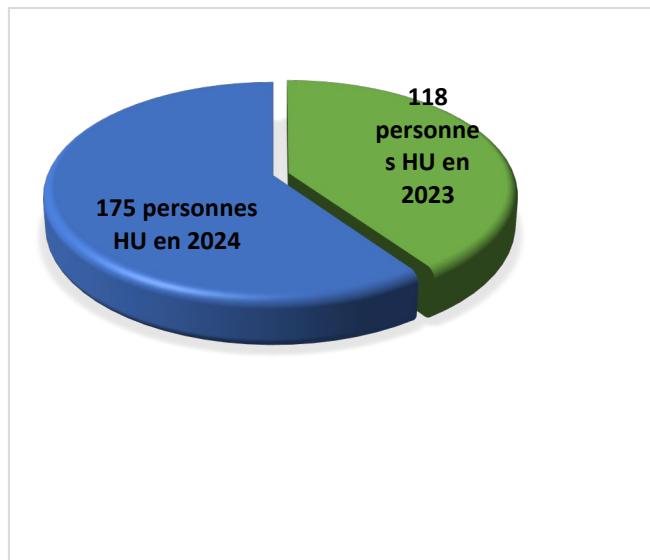
Les femmes accueillies sur ce dispositif sont le plus souvent des demandeuses d'asile en attente de places en CADA, des femmes ayant aucune possibilité d'être régularisées, de jeunes femmes en rupture avec leur milieu familial, des femmes souffrant d'addictions ou rencontrant des difficultés psychologiques ou psychiatriques, des femmes qui viennent de faire l'objet de violences...

Ces 12 places d'urgence sont gérées par le dispositif 115. Il s'agit d'une plateforme de premier accueil dont le numéro de téléphone est le numéro d'urgence sociale. L'appel au 115 est gratuit d'un poste fixe ou d'un portable, tous les jours de l'année, y compris les week-ends et jours fériés, 24 heures sur 24. On peut composer ce numéro si l'on est une personne ou une famille cherchant des informations ou rencontrant des difficultés sociales telles que l'absence ou la perte de logement, les violences conjugales...

Il est également possible de prendre contact avec le 115 si l'on est un citoyen désireux de signaler une situation de détresse, lors des grands froids notamment, pour trouver un hébergement à une personne dans la rue, ou si l'on est un professionnel souhaitant une information ou un conseil.

Le correspondant évalue alors avec vous la situation, vous informe et, au besoin, vous oriente vers les dispositifs et services d'urgence sociale. Il pourra se mettre en lien avec différents organismes tels que le Samu social, les équipes mobiles, les services sociaux ou les associations.

Sur ce dispositif d'urgence 115, l'accompagnement n'est pas assuré par l'équipe de travailleurs sociaux de l'établissement mais plutôt par les travailleurs sociaux du 115. Toutefois, l'équipe du CHRS Thuillier réalise un entretien à l'arrivée des hébergés pour faire un point sur leur situation et les orienter en cas de besoin.



Comparatif entre 2023 et 2024 du nombre de personnes sur le dispositif d'urgence 115



Comparatif entre 2023 et 2024 du nombre de nuitées sur le dispositif d'urgence 115

Courant 2024, les places mises à disposition du 115 ont permis à 175 personnes de dormir au CHRS sur une place de mise à l'abri, pour un total de 4 240 nuitées. On constate que le nombre de personnes a considérablement augmenté, soit 32% ainsi que le nombre de nuitées. L'augmentation significative est à relier avec une précarité croissante qui touche de plus en plus de personnes, en raison de facteurs économiques, sociaux, administratifs complexes.

4. État de santé : un partenariat de qualité

Les parcours de vie qu'ont connus les personnes que nous accueillons sont parfois à l'origine de problèmes de santé : troubles psychiatriques, addictions, pathologies diverses.

Pour aider ces personnes à trouver des réponses à leurs questions et ainsi favoriser les projets d'insertion sociale et professionnelle en apaisant leurs maux, le CHRS Thuillier travaille en

étroite collaboration avec les partenaires du soin : les Centres médico psychologiques (CMP), le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), l'association Le Mail (addictologie), l'Équipe mobile psychiatrique de prévention et d'accès aux soins (EMPPAS), l'Équipe spécialisée de soins infirmiers précarité (ESSIP), le centre d'addictologie SÉSAME...

L'accès aux soins psychologiques ou de désintoxication est, le plus souvent, une étape difficile, voire un frein au parcours d'insertion sociale ou professionnelle de certains hébergés. Les personnes accueillies peuvent bénéficier d'un accompagnement progressif en ayant recours, même sur place dans un premier temps, aux professionnels des équipes médicales, ainsi qu'à l'équipe mobile de l'EMPASS, qui se déplace régulièrement pour les adultes. Il appartient ensuite à chacun d'engager ou non une réflexion personnelle en favorisant un suivi régulier sur le long terme.

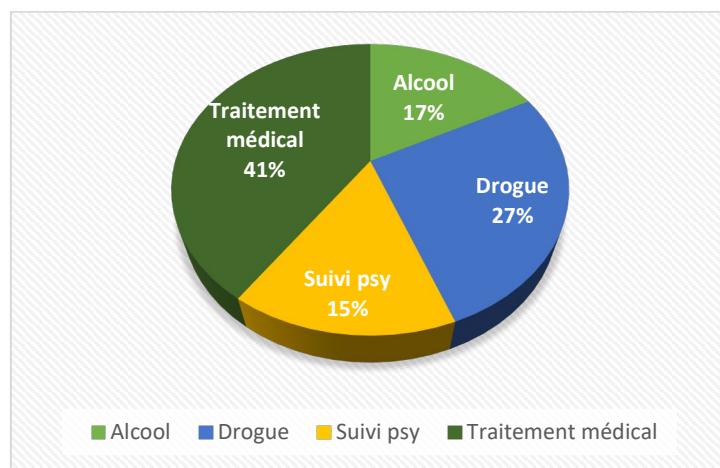
Nous favorisons également l'accès aux soins par l'intermédiaire des partenaires et organismes locaux suivants.

- ✓ *Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et Centre de prévention et d'examens de santé (CPES).* Nous menons un travail de partenariat avec la CPAM afin de faire bénéficier nos usagers d'un examen global de prévention une ou deux fois par an. Ce bilan a pour but de remobiliser les personnes accueillies sur leurs problématiques médicales et ainsi de prioriser les démarches de soin par la suite. Ce partenariat se poursuit et se renforce avec le temps. Une convention entre le pôle précarité de la CPAM et notre structure a été établie afin de faciliter l'instruction ou le renouvellement des droits à la couverture sociale. Ce partenariat est un outil précieux à notre accompagnement que nous avons pu entretenir et préserver cette année. Le lien avec La Caisse Primaire d'Assurance Maladie est donc très actif notamment pour l'ouverture de droits et la résolution de situations complexes mais également lorsque nous sommes amenés à organiser des orientations vers les centres de bilan de santé.

- ✓ *Les suivis spécialisés pour les conduites addictives.* Les conduites addictives représentent une grande partie des difficultés de notre public. Régulièrement, nous orientons vers le CSAPA et l'association Le Mail les personnes qui souhaitent aborder cette problématique. Les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), les CMP (Centres Médico-Psychologiques) sont également des partenaires du soin indispensable à nos accompagnements. En effet, un nombre important des personnes accueillies présentent des problématiques d'addictions amenant régulièrement à des souffrances psychiques. C'est en ce sens,

que nous avons développé un temps d'échange collectif avec une intervenante de l'association Le Mail, une fois par mois au sein du CHRS. Ce temps permet aux résidents qui le souhaitent d'échanger avec un professionnel de l'addiction sur un temps qui se veut convivial et informel afin de favoriser l'émergence de la parole, et pour certains, l'accès aux soins en addictologie.

- ✓ *Lits halte soins santé*. Nous mettons à la disposition de cette unité de L'Îlot quatre appartements afin d'accueillir les femmes nécessitant des soins relevant d'une équipe sociale et paramédicale. Un travail de collaboration et de proximité entre les deux équipes permet un accompagnement efficient des personnes accueillies, dans un cadre apaisant et apaisé.
- ✓ *Équipe spécialisée de soins infirmiers précarité*. Un travail de collaboration a également été mené avec l'ESSIP afin que les résidents sans ressources puissent bénéficier de soins infirmiers à moindre coût (traitement antiparasitaire, douches, hygiène, soins de la peau...). L'ESSIP La nouvelle Forge est un partenaire du soin qui nous permet de répondre aux besoins spécifiques de résidents en matière de santé. Les médecins de ville et les infirmiers libéraux complètent ces dispositifs en assurant un suivi médical régulier, garantissant ainsi une prise en charge afin de favoriser leur réinsertion dans des conditions de santé optimales.



Répartition des problématiques « santé » repérées à l'admission en CHRS en 2024

5. Situation au regard de la justice : un engagement en marche

Le partenariat avec les institutions judiciaires est l'un des axes prioritaires de l'Îlot. Nous travaillons de manière rapprochée avec l'**Administration pénitentiaire** (AP), les **Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation** (SPIP), les **Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation** (CPIP), ainsi que les **Juges d'Application des Peines** (JAP) de la ville. Ce partenariat est essentiel pour le suivi des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ) et pour garantir leur réinsertion dans le cadre de leur parcours judiciaire.

Nous constatons un nombre croissant de **Personnes placées sous main de justice** (PPSMJ) accueillis au sein de notre structure, ce qui témoigne de la pertinence et de la qualité du travail d'accueil et de réinsertion que nous mettons en place. Cependant, malgré les progrès réalisés, nous souhaitons développer davantage ce partenariat, afin d'assurer un suivi plus personnalisé et adapté aux spécificités de chaque parcours judiciaire. L'accompagnement des personnes sous-main de justice demeure une priorité pour notre établissement, car il représente un enjeu majeur dans la prévention de la récidive et dans l'accès à une vie sociale et professionnelle stable. Actuellement, le CHRS Thuillier accueille plusieurs personnes en aménagement de peine sous le régime du Détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE) ou du Placement extérieur (PE), soit 7 personnes.

Placement extérieur

En 2024, notre lien avec l'administration pénitentiaire, et plus particulièrement avec les Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) des différents centres de détention, continue de se renforcer, notamment autour des possibilités d'accueil des femmes en mesure de placement extérieur. En effet, nous nous sommes rendus à différentes reprises au centre pénitentiaire de Beauvais pour rencontrer des femmes ayant le projet d'intégrer notre établissement dans le cadre d'un placement extérieur.

Ainsi, certaines d'entre elles ont pu intégrer notre structure en 2024 pour un placement extérieur de plusieurs mois.

Nous continuons donc à faire évoluer notre partenariat avec l'Administration pénitentiaire (AP) dans le but de permettre à un plus grand nombre de femmes sous main de justice de bénéficier des aménagements de peine auxquelles elles peuvent prétendre.

L'accueil du public justice s'effectue en amont de la sortie afin de mieux la préparer. Nous favorisons les rencontres en détention ou dans le cadre d'une permission de sortie afin d'établir

un premier lien avec la personne. C'est ce qu'on appelle l'entretien de préadmission. Cette première prise de contact est essentielle. Elle permet à la personne incarcérée de se projeter davantage, d'échanger sur son projet et ses attentes en matière de réinsertion.

Cet entretien nous permet, dans un premier temps, de déterminer si la situation du ou de la détenu(e) correspond bien aux critères d'accueil de l'établissement et, dans un second temps, de lister les démarches prioritaires à prévoir avant la sortie, telles que la reprise de soins, la prescription d'un traitement de substitution et/ou le suivi psychologique, les informations relatives au fonctionnement de l'établissement. Notre expérience nous a permis de constater que l'absence de soins à la sortie de détention peut parfois s'avérer très complexe et mettre en échec l'insertion de la personne accueillie. C'est pourquoi nous travaillons avec anticipation certains axes de l'accompagnement.

Nous avons organisé des rencontres régulières avec les Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) afin de permettre aux acteurs judiciaires de repérer notre établissement.

Nous accueillons le public sous différents régimes :

- ✓ travail d'intérêt général ;
- ✓ mise en liberté ;
- ✓ libération conditionnelle ;
- ✓ placement sous surveillance électronique ;
- ✓ placement extérieur.

Bien que l'accueil du public justice représente une faible part des personnes accueillies au CHRS Thuillier, nous réaffirmons notre volonté de faire évoluer positivement le nombre de ces accueils. Dans le cadre du plan stratégique de l'association, un groupe de travail mène une réflexion à ce sujet.

6. Situation au regard de l'emploi

L'insertion professionnelle constitue également un axe majeur de notre travail. Nous collaborons avec plusieurs acteurs du secteur de l'emploi et de la formation pour aider nos résidents à retrouver un parcours professionnel adaptés à leurs capacités. Nous travaillons avec des centres de formation, France Travail, l'association Synaps, ainsi que des partenaires locaux tels que Les Astelles et Les Ateliers de l'Îlot. Ces collaborations permettent de proposer des formations adaptées aux besoins des résidents et d'assurer un accompagnement vers l'emploi durable tout en prenant en considération leurs difficultés d'ordre sociale et/ou

médicales. L'aide du Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) de l'association permet également de renforcer l'accompagnement vers la recherche d'emploi et/ou de formation afin d'assurer un suivi personnalisé.

En 2024, le partenariat avec France Travail a été maintenu. Les personnes accueillies ont bénéficié d'un accompagnement adapté à leurs capacités et à leurs compétences :

- ✓ orientation vers des ateliers tels que « Savoir-être, savoir-faire » ;
- ✓ positionnement sur des sessions de formation de Dynamique vers l'emploi (DVE) ou de Français langue étrangère (FLE), etc.

Parallèlement, grâce à la collaboration de la Conseillère en insertion professionnelle (CIP) dépendant des ateliers d'insertion de Montières, les résidents ont pu travailler sur les activités suivantes :

- ✓ tests savoirs de base
- ✓ rédaction de CV ou de lettres de motivation et préparation à des entretiens d'embauche ;
- ✓ transmission d'informations sur les annonces et les procédures de recrutement ;
- ✓ orientation vers des formations adaptées ;
- ✓ mise en relation des résidents avec des employeurs lorsqu'ils se sentent prêts.

La mutualisation se fait en interne, et l'accompagnement par la Conseillère en insertion professionnelle (CIP) au sein du CHRS vient compléter celui de l'équipe éducative. Il est personnalisé et vise à permettre aux résidents qui se sentent prêts et qui le souhaitent d'élaborer un projet professionnel, de se projeter dans un avenir professionnel et de s'inscrire dans un parcours d'accès à l'emploi dans un délai parfois court, quand d'autres nécessiteront un temps plus long. Cette construction se fait pas à pas, sans suivre un schéma commun à tous mais en essayant au contraire, autant que possible, de s'adapter à chacun et de prendre en compte son parcours de vie, ses difficultés et ses contraintes.

Durant l'année 2024, ce sont 16 personnes qui ont été suivies dans ce cadre, pour un total de 38 entretiens individuels menés.

Cet accompagnement visait à :

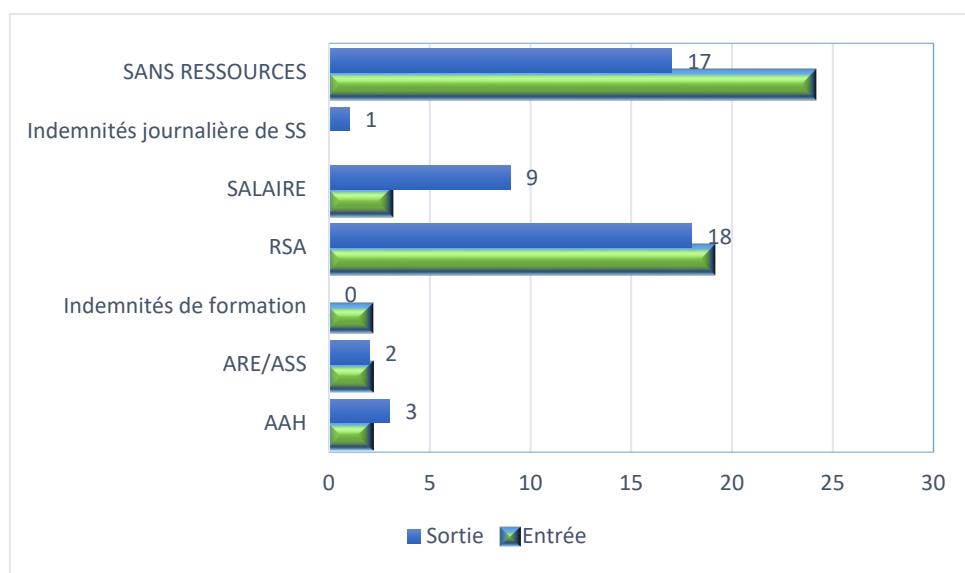
- ✓ l'investissement dans la construction d'un parcours d'accès à l'emploi grâce à une réflexion autour du projet professionnel, en définissant ses étapes ;
- ✓ l'appropriation des outils indispensables à la recherche d'emploi ou de formation (CV, lettres de motivation, mise à jour de l'espace personnel France Travail...).
- ✓ La recherche des solutions de formation requises par le projet, la recherche et la réponse à des offres d'emploi, le contact avec des organismes de formation, des

entreprises, des structures d'emploi temporaire ou d'insertion par l'activité économique ;

- ✓ la participation à des sessions de recrutement (formation ou emploi) et l'obtention d'entretiens avec des entreprises du secteur aidé ou traditionnel (Humando, Interinser, Les Astelles, La Citadelle, Veolia...) ;
- ✓ l'entrée en formation certifiante (préparation à des titres professionnels de niveau V) ou à des contrats de travail (intérim, CDDI, CDD, voire CDI).

Dans cet accompagnement, nous ne devons pas oublier de tenir compte de la précarité morale. Souvent, les usagers sont en perte de repères et de notion du temps, ce qui, par exemple, leur fait rater un rendez-vous avec leur référent de France Travail. La lourdeur administrative et les circuits décourageants les renvoient à un sentiment d'infériorité. De plus, leur priorité n'est pas toujours celle de trouver un travail. Aux difficultés de la recherche d'emploi il faut, le plus souvent, ajouter la gestion de leurs addictions, de leur estime de soi, de leurs pathologies et de leurs blessures familiales.

L'accompagnement des résidents dans le cadre de l'insertion professionnelle est généralement semé d'embûches, et il faut régulièrement les soutenir et reprendre les démarches avec eux.

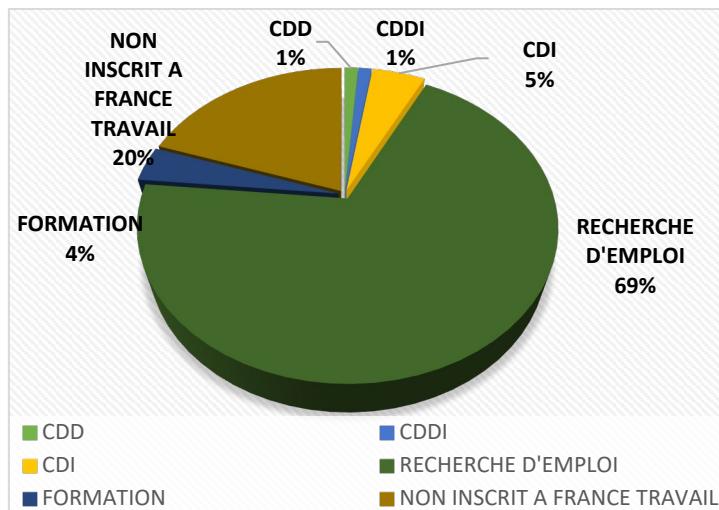


Répartition des ressources à l'entrée et à la sortie du CHRS en 2024

Ce graphique de la répartition des ressources à l'entrée et à la sortie des résidents en 2024 donne un aperçu de l'évolution de la situation financière des personnes accueillies. Il révèle que la plupart des résidents sont arrivés au CHRS Thuillier alors qu'ils n'avaient aucune ressource ou bénéficiaient du Revenu de solidarité active (RSA), alors qu'à leur sortie de l'établissement

Ils sont peu nombreux à ne disposer d'aucun revenu. Ils bénéficient soit du RSA, soit de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH), soit d'indemnités de formation ou encore d'un salaire.

Cette constatation est le résultat positif de l'accompagnement vers l'insertion professionnelle et sociale menée par l'équipe des travailleurs sociaux.



Répartition au regard de la situation professionnelle des admissions 2024

Ce graphique présente la situation des résidents au regard de l'emploi à leur entrée, il révèle clairement qu'à leur entrée, ils se trouvent dans des situations de précarité au regard de l'emploi : dispensés de recherche, non-inscrits à France Travail ou en recherche d'emploi. À leur sortie, on constate qu'un bilan de compétences a été établi et qu'ils sont soit en recherche d'emploi, soit en formation, soit en emploi avec un CDI ou un Contrat à durée déterminée d'insertion(CDDI).

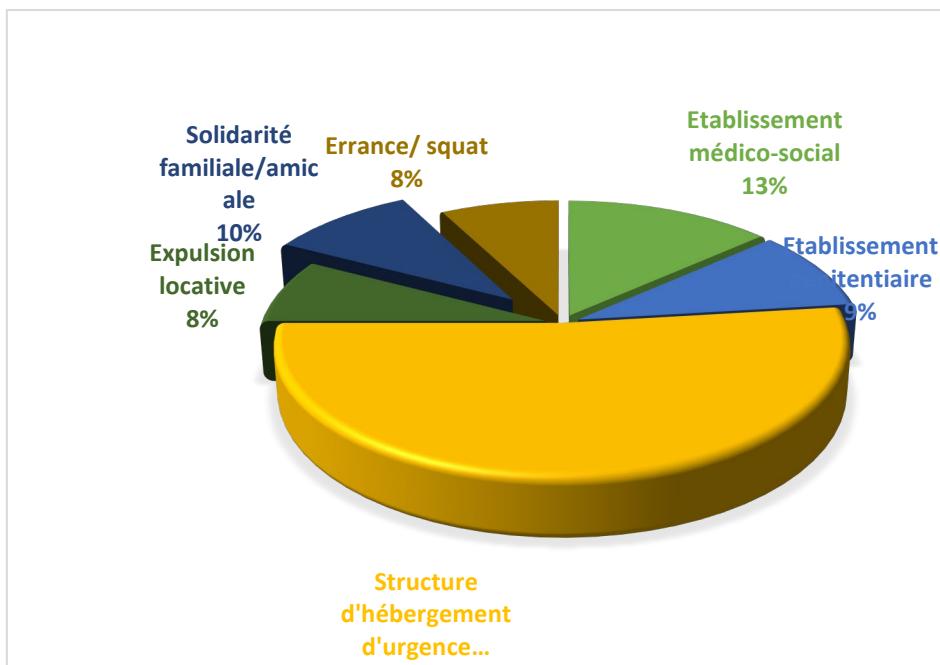
Là encore, on constate que l'apport bénéfique pour l'insertion des résidents dans le cadre de l'accès à l'emploi est à mettre au crédit de l'équipe des travailleurs sociaux et de la Conseillère en insertion professionnelle (CIP), qui reçoivent, accompagnent, soutiennent les hébergés, parfois dans des conditions matérielles et psychologiques difficiles, tout au long de l'année.

7. Situation au regard du logement

Nous travaillons en étroite collaboration avec plusieurs partenaires pour garantir un accompagnement optimal des personnes accueillies dans leur accès au logement et/ou à l'hébergement. Nous avons ainsi des relations régulières avec les bailleurs sociaux, les Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), ainsi que la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), qui nous permettent de faciliter les démarches administratives et de trouver des solutions d'hébergement ou de relogement adaptées.

Ces partenariats nous permettent également d'accompagner les résidents dans leur recherche de logement stable et durable, en les orientant vers les dispositifs adaptés, tout en restant à leur écoute pour suivre leur parcours et les soutenir dans leurs démarches. Il est parfois nécessaire de solliciter les associations locales afin de mettre en place des mesures d'accompagnement vers et dans le logement. Ces dispositifs garantissent un soutien aux ménages qui quittent l'établissement avec de légères fragilités.

Lors de leur arrivée au sein du CHRS, on peut constater que, dans la grande majorité des cas (environ 90 %), les futurs résidents étaient logés dans des conditions particulièrement précaires : errance, abri de fortune, solidarité familiale ou amicale, expulsion locative, Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ou établissement médico-social. Ce constat signifie que l'accompagnement social des personnes hébergées présentera autant de complications que la personne aura vécu des traumatismes sociaux, familiaux, psychologiques. Il sera parfois nécessaire de réparer et de stabiliser l'état de santé physiologique et mental de la personne hébergée avant d'entamer toute démarche d'insertion.



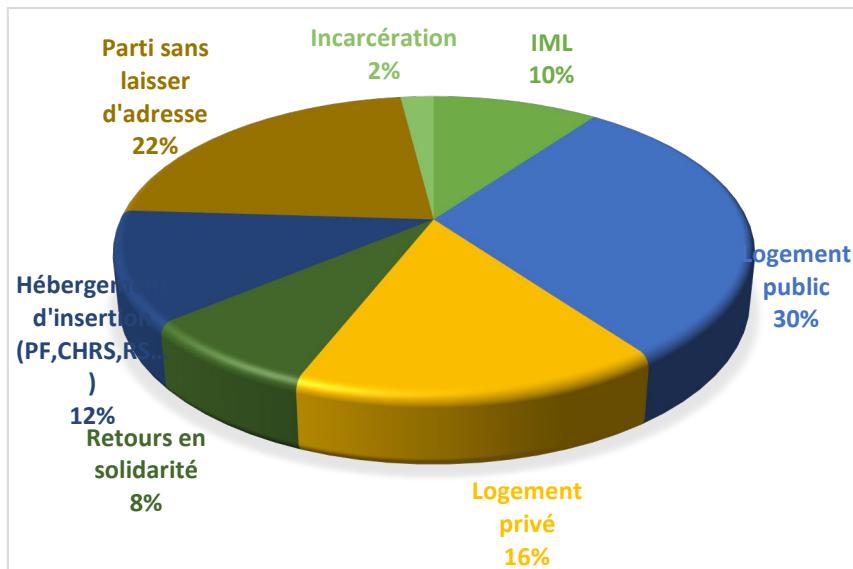
Types d'hébergement ou logement avant l'admission en 2024

Pour les personnes accueillies sur le CHRS, l'accès au logement symbolise une étape importante de leur parcours de vie. Rapidement, et dès leur arrivée, les familles souhaitent travailler cet axe, qui représente une priorité pour elles. Pour autant, les familles ne sont pas toutes en capacité d'accéder à cette autonomie. C'est pourquoi il est nécessaire de prévoir un temps dit « d'évaluation » afin de pouvoir travailler sur les dossiers de demande de logement en adaptant l'orientation à la situation.

Pour certaines personnes, trop affectées par des difficultés de santé ou leur parcours de vie, le recours au logement autonome n'est pas envisageable à moyen ou long terme. Dans ce cas, nous travaillons sur des orientations différentes telles que :

- ✓ les structures médico-sociales ;
- ✓ les pensions de famille ;
- ✓ les maisons maternelles ;
- ✓ les résidences sociales ou résidences accueil.

Ces orientations sont réalisées en collaboration avec le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) de la Somme, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de l'Oise mais également la Direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité (DDETS) dans le cadre de l'établissement des dossiers prioritaires : Droit à l'hébergement opposable (DAHO) et Droit au logement opposable (DALO).



Répartition des ménages par types de sortie en 2024

À la lecture du schéma précédent, on constate que, malgré des situations de grande précarité, les personnes hébergées sortent du CHRS dans des conditions plus favorables et de moindre exclusion que lorsqu'elles sont arrivées, puisqu'elles intègrent soit des logements autonomes dans le secteur public ou privé, soit des établissements adaptés à leur problématique, ou encore, regagnent leur structure familiale ou amicale.

Avant la sortie, l'équipe des travailleurs sociaux veille à ce que le résident prévoie...

- ✓ **Des économies.** Nous encourageons vivement les personnes que nous accueillons à réaliser des économies afin de pouvoir faire face aux différentes dépenses inhérentes au relogement : dépôt de garantie, premier loyer, etc.
- ✓ **Des achats de mobilier.** Nous accompagnons les personnes accueillies pour qu'elles puissent faire les achats nécessaires à leur installation. Afin de minimiser les dépenses, nous favorisons les achats de seconde main auprès d'associations telles que Les Astelles ou Emmaüs.
- ✓ **La gestion du budget.** Quand la personne accueillie ne bénéficie pas de mesure de protection ou d'accompagnement à la gestion budgétaire, nous l'accompagnons par l'intermédiaire d'entretiens réguliers. En effet, en adaptant des méthodes de gestion, en prenant en considération la globalité des dépenses du ménage, il est nécessaire de réaliser un point sur le budget mensuel avec la personne accueillie pour l'analyser et l'aider à prioriser ses dépenses. Nous accompagnons les hébergés vers une prise de conscience en leur rappelant régulièrement l'importance de s'acquitter du loyer mensuel afin de préserver son toit.
- ✓ **La préparation à l'emménagement.** Nous accompagnons les personnes bénéficiant de l'attribution d'un logement pour l'ouverture des compteurs (gaz, eau, électricité), la

souscription du contrat d'assurance... Nous les aidons à formuler les demandes d'aides à la régularisation du dépôt de garantie (recours au FSL ou à l'avance Loca-pass).

- ✓ **Le recours aux mesures d'accompagnement budgétaire.** En accord avec la personne, il est parfois nécessaire d'envisager la mise en place d'une mesure de protection juridique ou une mesure d'accompagnement budgétaire par le juge des tutelles. Ces démarches garantissent au bailleur que le loyer et les charges seront payés régulièrement.

Dans le cadre de nos missions au sein du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Thuillier le partenariat occupe donc une place essentielle dans l'accompagnement des personnes que nous accueillons. Nous collaborons avec divers acteurs spécialisés dans des domaines différents tels que la santé, la justice, l'emploi et la formation, le logement et l'hébergement, ainsi que la parentalité. Ces partenariats permettent de mettre en place des solutions adaptées aux besoins des personnes accueillies tout en favorisant leur réinsertion et leur autonomie. Les partenariats que nous avons établis avec ces différents acteurs sont au cœur de nos actions. Ils nous permettent d'offrir aux personnes accueillies un accompagnement global et personnalisé, tout en leur offrant les outils nécessaires pour leur réinsertion sociale et professionnelle. Nous mettons un accent particulier sur le développement de notre partenariat avec la justice, un axe stratégique pour notre structure, afin d'améliorer constamment le nombre d'accueil ainsi que le suivi des personnes placées sous-main de justice et de contribuer à leur réinsertion durable.

Nous continuerons à renforcer ces partenariats dans les années à venir, en particulier dans les domaines où des améliorations sont possibles, pour garantir un accompagnement toujours plus adapté aux besoins des personnes que nous accompagnons.

8. Tranches de vie

Témoignage de l'évolution vers un logement autonome

« C'est l'histoire de Madame T, 44 ans qui s'est à nouveau retrouvée à fréquenter les structures d'hébergement d'urgence à Amiens. Elle explique que son parcours en hébergement n'a jamais été simple. Elle a toujours eu du mal à me poser, à s'installer quelque part de manière stable. Il y avait toujours ce sentiment de ne pas être à sa place, de ne pas pouvoir s'enraciner dans un logement. Elle a pu intégrer plusieurs structures d'hébergement durant son parcours. C'était un peu comme si elle était toujours en transit, sans vraiment de repères. Ce manque de stabilité l'a souvent fragilisée et éloignée de ses objectifs.

Mais ici, au CHRS, elle a toujours dit que les choses étaient différentes et qu'elle se sentait comme "chez elle". Après un travail d'accompagnement tournée vers le logement nous avons

pu permettre à Madame d'accéder un logement sur le dispositif de l'intermédiation locative. Ce dispositif est un bon tremplin avant le départ en logement autonome et sans accompagnement. Madame a pu verbaliser qu'elle était rassurée par cette étape indispensable à ses yeux."

Témoignage en lien avec la justice par le biais du placement extérieur

« Je suis sortie de détention en fin d'année pour rejoindre le CHRS Thuillier à Amiens. Coralie & Corentin sont venus me rencontrer au parloir. J'étais persuadée de recevoir un refus concernant mon accueil à cause de mon lourd passé... Je me suis trompée, j'ai rapidement reçu une réponse favorable et tout s'est enchainé rapidement. Ma mère m'a déposée au CHRS le matin de ma sortie de détention. Ma référente m'a accueilli et m'a remis la clé de mon studio qui pour moi est magnifique, propre et fonctionnel il y a même une baignoire « MAGIQUE » puisque en 8 ans d'incarcération c'était la douche collective et une cellule de 7m2. Au début, je ne vais pas vous mentir j'ai beaucoup pleuré. La prison et mes copines me manquaient. Je me suis retrouvée sans repères, ce qui n'est pas facile après une longue peine, mais je suis tombé sur une équipe formidable. Depuis mon arrivée, je me suis beaucoup investie dans mes démarches administratives et les activités proposées par l'équipe (fête de Noël, Nouvel An, karaoké, atelier d'écriture, etc...). J'ai même pu me rendre à la médiathèque afin de choisir des œuvres d'art à exposer dans la structure pour l'égayer et lui donner vie. Il y a eu les élections du Conseil de vie social (CVS) j'ai été élue à 22 voix et je suis la présidente adjointe. C'est un sacré engagement et un gros investissement. Je prends mon rôle très à cœur et je suis fière de moi. J'espère quitter le CHRS en étant mieux dans peau et prête à affronter l'avenir... ».

Témoignage en lien avec le parcours vers l'emploi

« Dès que je suis arrivée, mon référent a pris le temps de discuter avec moi de mes compétences, de mes expériences passées dans mon pays d'origine, mais aussi de ce que je voulais vraiment faire. Il m'a aidée à clarifier mes objectifs professionnels et à remettre à jour mon CV, ce que je n'avais pas fait depuis longtemps. Ensuite, il m'a soutenue dans mes démarches de recherche d'emploi, en me mettant en contact avec des structures qui pouvaient potentiellement me recevoir pour échanger sur mes motivations.

Grâce à cet accompagnement, j'ai pu décrocher un CDD d'un an dans mon domaine, ce qui était un vrai tournant pour moi. Ce n'était pas seulement un travail, c'était la possibilité de retrouver une stabilité financière et d'acquérir de nouvelles ressources. Ce CDD m'a permis de me sentir utile et d'avoir enfin un salaire, ce qui a considérablement amélioré ma vie.

Travailler m'a aussi permis de renouer avec une vie sociale en dehors de la structure. J'ai rencontré de nouvelles personnes, j'ai repris confiance en moi.

Aujourd’hui, même si je n’ai pas encore tout réglé, je me sens plus autonome et capable d’aller de l’avant. L’accompagnement au CHRS m’a non seulement permis de retrouver un emploi, mais aussi de me reconnecter à la vie sociale et à des projets personnels. Je sais maintenant qu’avec un peu de soutien et de détermination, tout est possible. »

Témoignage d’une résidente qui a intégré un Contrat d’engagement jeune (CEJ) en partenariat avec la Mission Locale Insertion Formation Emploi du Grand Amiénois.

« J’ai été accueillie sur le CHRS, depuis le 14 mai 2024, avec ma fille de 8 ans. Je suis en accompagnement avec ma référente afin de réaliser mes différentes démarches administratives, mes demandes de logement, renouvellement de ma carte de séjour et j’ai travaillé avec elle et la MLIFE, mon projet de formation.

Après avoir eu un rendez-vous avec mon conseiller de la Mission Locale, j’ai abordé mon envie de faire une formation, rémunérée si possible, ayant très peu de ressources et désirant être occupée en journée pendant que ma fille est à l’école. J’avais déjà intégré le dispositif du Contrat d’Engagement Jeunes, courant 2022 et l’ai voulu finaliser ce contrat en 2024. Cela m’a permis de découvrir des métiers que je ne connaissais pas, en faisant des stages, où j’ai pu faire de la mise en rayon dans un supermarché, employée de ménage dans des entreprises. A ce jour je voudrais travailler en tant technicienne de surface dans une entreprise. Un emploi qui répondre à mon projet professionnel et mon rôle de maman. »

Madame a pris contact avec le chargé de l’emploi et de la formation de l’association afin qu’il puisse apporter une aide individuelle et de proximité, par le dispositif du Fond Social Européen (FSE).

Témoignage en lien avec le parcours de soins

« Je suis arrivée en CHRS il y a plusieurs mois, après avoir vécu pas mal de galères. Avant d’arriver ici, j’avais essayé plusieurs fois de me sortir de la spirale de la dépendance, mais ça n’avait jamais vraiment marché. La drogue, c’était devenu une habitude, une façon de fuir. Je savais que je devais m’en sortir, mais je n’avais jamais trouvé l’aide.

Depuis mon arrivée, j’ai pu commencer un suivi en addictologie, je me suis dit que c’était peut-être encore une de ces tentatives qui allait échouer, comme toutes les autres. Mais là, c’est différent. Dès le début, on m’a écoutée sans jugement. On m’a parlé de mes problèmes, de mes envies, de mes peurs. On m’a fait comprendre que je n’étais pas la seule dans cette difficulté. Ça m’a fait du bien de pouvoir mettre des mots sur ce que je ressentais, et de voir que des gens étaient là pour m’accompagner, sans pression.

Au début, ce n'était pas facile. Il y avait des moments où j'avais envie de tout arrêter. La tentation est très forte. Mais chaque fois que je doute, quelqu'un était là pour me rappeler pourquoi je souhaite arrêter et ça me redonne de la force pour avancer.

Aujourd'hui, je ne suis pas encore guérie, mais je sais que je suis sur la bonne voie. Chaque jour est une victoire. Et même quand c'est dur, je sais que je peux compter sur ceux qui m'entourent. Parce qu'on ne guérit pas seul, on a besoin de personnes qui croient en nous, même quand on ne croit plus en soi".

Témoignage d'une professionnelle du CHRS à l'égard de la question de la parentalité

« En tant qu'assistante de service sociale, je rencontre chaque jour des personnes confrontées à des situations complexes, souvent marquées par la précarité, les ruptures familiales, ou encore des parcours de vie chaotique. L'une des questions les plus sensibles que j'aborde avec les résidents est celle de la parentalité. C'est un sujet qui, bien que profondément humain, est souvent lié à des tensions, des peurs et des désillusions. Beaucoup de résidents, souvent des femmes et des hommes en situation de grande vulnérabilité, sont parents et doivent jongler avec l'idée de concilier leur statut de parent avec leur parcours de réinsertion. Nous travaillons avec différents partenaires tels que le centre social Elbeuf afin de proposer des espaces d'échanges et de médiation en passant par les activités culturelles et les sorties familiales. Nous proposons un accompagnement adapté aux besoins des parents tout en favorisant la sécurité des enfants. L'Aide sociale à l'enfance (ASE) est également un partenaire important dans la prise en charge des familles lorsque leur situation nécessite des mesures d'accompagnements éducatifs. Ces partenaires interviennent à différents niveaux, notamment pour la gestion de la relation avec les enfants, le soutien à la parentalité et l'accès aux droits des enfants mais également des parents. »

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

1. Être parent malgré les violences intrafamiliales

Au cours de l'année 2024, plusieurs femmes, avec ou sans enfants, ont été orientées vers le CHRS Thuillier. Les parcours de vie de certaines d'entre elles reflètent une réalité préoccupante : elles sont victimes d'une violence conjugale qui se manifeste par des agressions physiques, verbales ou psychologiques telles que les menaces, le harcèlement moral, les atteintes à la vie privée ou encore les injures et la diffamation.

Il n'est pas rare d'entendre, chez ces femmes, ce questionnement : « *Comment évoluer dans un contexte de violence et surtout quel avenir puis-je donner à mes enfants ?* »

Pour y répondre et proposer un accompagnement adapté aux victimes comme aux auteurs, l'équipe des travailleurs sociaux de Thuillier continue de se former sur cette thématique et reste en veille juridique pour dispenser un accompagnement plus efficient.

Durant l'année 2024, l'équipe de Thuillier a participé à plusieurs événements en lien avec cette problématique.

Violences conjugales et intrafamiliales

- ✓ colloque « La vulnérabilité dans tous ses états », réalisé par Apradis, l'Université de Picardie Jules Verne et Somme Emploi Service ;
- ✓ journée d'information sur les addictions organisée par l'Association Le Mail ;
- ✓ rencontre collaborative avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

Parentalité

- ✓ mise en place de partenariat avec le Conseil départemental sur les questions d'information préoccupante ;
- ✓ mise en lien avec les centres de Protection maternelle et infantile (PMI) en vue d'un partenariat ;
- ✓ mise en place auprès des familles d'ateliers sur les questions de parentalité (sensibilisation aux carences affectives, obligation de scolarité et d'éducation, danger des écrans...) ;
- ✓ accueil de stagiaires en psychosociologie avec pour projet la mise en place de procédures d'accompagnement à la parentalité et de développement du partenariat via l'ancre territorial.

Dans la société actuelle, la violence sous toutes ses formes, la parentalité, la « pseudo-normalité » proposée ou imposée par l'évolution sociétale sont autant de sujets qui ne sont pas simples à aborder avec les personnes concernées.

Cependant, même s'il s'agit d'un accompagnement de longue haleine, il est du devoir de notre équipe pluridisciplinaire de poursuivre ces différents challenges avec de nouveaux projets, courant 2025.

2. Les ateliers collectifs, tissage du lien social et bénévolat

L'année 2024 a été particulièrement riche en animations d'ateliers collectifs permettant de travailler de multiples facettes du tissage du lien social. Ainsi, l'animation de ces ateliers ou la mise en place de ces événements festifs ont permis aux résidents de renouer avec le contact social, de retrouver l'estime de soi, de communiquer et d'échanger avec les autres, de retrouver de la chaleur humaine...

Zoom sur les activités, ateliers, rencontres, sorties du CHRS Thuillier en 2024

- Théâtre

Sortie au théâtre (19/01/2024) avec 4 résidents dans le cadre d'une résidence de la compagnie du Service de loisirs interactifs de proximité ("SLIP"). Dans le cadre du lien établie avec certaines compagnies de théâtres ayant élus résidence à la chapelle-théâtre des Augustins durant les dernières années, nous maintenons un lien avec certaines d'entre-elles qui nous invitent à assister à leur représentation. Aussi, ce lien avec les compagnies de théâtre nous permet de faire bénéficier à nos résidents d'un accès au monde artistique et de les aider à s'autoriser une ouverture vers la culture.

- Festival international du film Amiénois (FIFAM)

Toujours dans ce même objectif, nous avons continué notre partenariat avec le Festival international du film Amiénois (FIFAM) qui a lieu comme chaque année dans le courant du mois de novembre. Ainsi, cette année, plusieurs personnes accueillis ont été mise en lien avec nos interlocuteurs de l'organisation du festival afin d'effectuer des missions de bénévolats durant la semaine du festival. Cette manifestation est toujours l'occasion pour notre public de prendre place au sein de l'espace public et de s'octroyer le droit de participer aux différents évènements culturels de la ville.

Dans le cadre de ce festival, nous avons accompagné un groupe de résidents de Thuillier composés de femmes et d'enfants, pour aller visionner un film projeté à la maison de la Culture dans le cadre de la journée des droits de l'enfant.

- Spectacle de cirque

Nous avons également été invité en février 2024 à assister au spectacle organisé par Ozange au cirque d'Amiens pour fêter les 40 ans de l'association. Nous avons pu y accompagner un groupe composé d'une dizaine de résidents qui pour certains, n'avaient encore jamais eu l'opportunité d'entrer dans l'enceinte du Cirque d'Amiens, monument phare de la ville. Une fois de plus, cette mobilisation permet de pousser les portes des différents lieux culturels qui nous entourent.

- Projet composteur partagé

En 2024, nous avons continué un travail entamé l'année précédente avec l'association "Les Recyclettes". En effet, après avoir mobilisé une dizaine de ménage autour du projet, nous avons pu lancer le processus d'installation d'un composteur partagé sur le site du CHRS Thuillier. Ainsi, 2 salariés ainsi que 5 résidents au total ont pu bénéficier d'une formation "référent de site", formation ayant pour but de nous permettre d'acquérir l'ensemble des connaissances et compétences pour gérer la mise en place d'un composteur au quotidien. En février 2024, "Les Recyclettes" ont réalisé une information collective auprès de l'ensemble des résidents du CHRS afin de les sensibiliser à l'utilisation d'un composteur partagé. C'est finalement en juin 2024 que nous officialiseront le lancement du composteur partagé dans le jardin du CHRS Thuillier au travers d'une réunion de lancement et d'un gouter partagé avec les résidents. En plus de l'installation, l'association "Les Recyclettes" propose un suivi et un accompagnement durant la première année de mise en route du composteur. Ainsi, une première visite a eu lieu en août 2024 et une deuxième en janvier 2025. Nous avons donc étendue le tri sélectif au CHRS avec la mise en place de ce compost qui est très bien accueillie par les personnes accueillies. Ce projet est l'occasion de sensibiliser encore un peu plus les résidents au tri sélectif et d'ouvrir les échanges sur les enjeux climatiques.

- Ateliers socio-esthétiques

Cette année encore, nous avons eu la chance de faire bénéficier nos résidents des ateliers socio-esthétique proposés régulièrement par l'Équipe spécialisé de soins infirmiers précarité (ESSIP) au sein de l'établissement. Ces ateliers ont toujours un grand succès. En effet, nous pouvons observer qu'ils reçoivent un écho très favorable de la part de nos résidentes. Dans le cadre de nos missions, ils ont une vraie plus-value dans la mesure où ils participent à la restitution de l'image de soi, en encourageant un bien-être physique, sensoriel et émotionnel.

- Participation Festival "Le Rayon Vers" :

Pour la deuxième année consécutive, le Festival de poésie "Le Rayon Vers" s'est invité au sein du CHRS Thuillier. Comme l'année précédente, nous avons eu la chance de pouvoir accueillir Julien BUCCI, poète et interprète, le temps d'une après-midi. Ce dernier a renouvelé son "porte-à-porte poétique" au sein de notre établissement. Cette approche consiste en un tour de l'ensemble des logements pour venir directement à la rencontre des personnes accueillies et leur délivrer un poème personnalisé, répondant à la thématique :"J'ai besoin d'être..." parmi les différents besoins suivants : J'ai besoin d'être entouré.e ; réjoui.e ; écouté.e ; rassuré.e ; joyeux.se ; réchauffé.e ; détendu.e ; renforcé.e ; confiant.e.

Cette performance de l'artiste Julien BUCCI est l'une des nombreuses interventions poétiques du festival "Le Rayon vers" qui se déroule à Amiens tous les ans durant environ 3 semaines et qui vise à amener la poésie auprès des publics les plus isolés. Très réceptif à son approche artistique, le public du CHRS Thuillier a pu s'évader le temps d'une après-midi grâce à la magie de la poésie.

- Projet étudiants Association pour la professionnalisation, la recherche, l'accompagnement et le développement en intervention sociale (APRADIS)

Dans le cadre de leur formation d'éducatrice spécialisée, un groupe d'étudiantes de l'APRADIS nous a sollicité afin de s'appuyer sur notre établissement pour mettre en place un Projet éducatif spécialisé (PES).

En lien avec un travailleur social du CHRS Thuillier, ce groupe d'étudiantes a pu rencontrer certaines résidentes du CHRS afin de co-construire un projet éducatif correspondant au plus près des problématiques et besoins identifiés. Ainsi, ce projet s'est concrétisé par la mise en place de 2 ateliers cuisine réalisé pour et avec les personnes accueillies au CHRS mais également un atelier socio-esthétique à destination du public de Thuillier. Cette expérience a été très intéressante car elle a permis de créer du lien entre les étudiants, les professionnels et les personnes accueillies, en amenant un regard neuf sur notre établissement avec comme finalité, l'intérêt de l'usager.

- Visite du marché de Noël d'Arras

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, nous avons accompagné un groupe d'une dizaine de personnes au marché de noël d'Arras afin de passer un moment de convivialité autour de la découverte d'une ville nouvelle, le tout dans le contexte féérique de Noël.

- Spectacle de Noël

Pour fêter cette fin d'année 2024 comme il se doit au CHRS Thuillier, nous avons cette fois fait intervenir un artiste de Cirque de l'association "Cirqu'Onflex" qui est venu faire rêver les grands et les petits dans un show d'environ 1 heure. Ce spectacle a pu avoir lieu directement dans la salle commune du CHRS et nous avons pu compter sur la grande participation d'un public très demandeur.

Zoom sur le bénévolat

Les bénévoles jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement du CHRS, en apportant une dimension humaine et une aide complémentaire précieuse à l'équipe professionnelle. Les bénévoles offrent une écoute attentive, un soutien émotionnel et des interactions sociales qui assurent le bien-être des personnes accueillies.

Témoignage de Nathalie, référente des bénévoles au CHRS

En tant que référente des bénévoles au sein de notre CHRS, mon rôle consiste à coordonner et fidéliser les actions des bénévoles. Cette année 2024, ils étaient au nombre de 5 pour œuvrer auprès des personnes accueillies.

C'est le cas de Jacques, bénévole depuis 2023, retraité de l'enseignement professionnel, habitant notre quartier, qui est venu régulièrement proposer ses ateliers d'alphabétisation, soit 1 heure, trois fois par semaine, auprès de plusieurs personnes courant l'année 2024. Jacques est une personne qui est à l'écoute, disponible. Il a été une aide très précieuse d'une famille de 4 personnes, d'origine péruvienne, un duo parental et leurs deux enfants adolescents. Il est venu régulièrement les aider en leur apportant un soutien à l'apprentissage de la langue française. Au regard de la relation de confiance créée entre eux, lors de leur départ du CHRS, Jacques a même participé à la signature du bail de location et a aussi proposé ses services pour leur emménagement.

Fabienne, bénévole depuis 2023, enseignante de formation continue de proposer un atelier de soutien scolaire à deux enfants de notre établissement, scolarisés en primaire et âgés de 7 et 9 ans, chaque mercredi, pendant une heure chacun. Après le départ de L., elle a suivi régulièrement la scolarité d'I.. Celui-ci a pris plaisir de venir chaque mercredi, le cartable au dos pour rencontrer Fabienne, avec qui il pouvait revoir ses leçons et avoir des explications supplémentaires, faire ses devoirs ou lire à haute voix et revoir les bases si nécessaire. Il est toujours plus facile pour un enfant de solliciter l'adulte, individuellement qu'en présence de ses camarades.

Maximilien, Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESCH) de formation a été un soutien important pour les révisions du brevet national d'une de nos collégiennes, courant 2024. Son intervention a pris fin après le relogement de celles-ci. Nous n'avons pu proposer d'autre collégiens par la suite, ce pourquoi il n'intervient plus au sein de notre établissement.

Après une prise de contact et une visite de l'établissement, un entretien avec le responsable et moi-même, *Suzannah et Melih*, tous deux étudiants en psychologie sont venus nous rejoindre, en tant que bénévoles. Ils proposent chaque samedi un atelier d'initiation à l'informatique. Ce qui est agréable et matériellement possible, ils ont à disposition des PC. Melih donne des cours d'informatique (traitement de texte, créer ses espaces personnels pour les organismes administratifs). Melih apporte son aide dans la rédaction de curriculum vitae etc. Ensuite il propose, en présence de Suzannah un atelier « ARTS ». Celui-ci est destiné aux adultes comme aux enfants. C'est un moment de partage en famille, lieu de socialisation, dans la bonne ambiance. Les participants repartent avec leur création, tableau de peinture à l'aquarelle, sculptures en argile et toute autres œuvres. Nous avons de très bons retours concernant ces deux ateliers qui sont un soutien important et complémentaire concernant l'accompagnement socio-éducatif qui est proposé à chacune des personnes accueillies.

3. Le Travail d'intérêt général (TIG) : poursuivre nos orientations associatives pour lutter contre la récidive et favoriser l'insertion

L'association l'Îlot poursuit son engagement depuis plusieurs années, grâce à une convention cadre avec le ministère de la Justice, afin d'accueillir des personnes condamnées à des peines alternatives à la prison.

Durant l'année 2024, le CHRS Thuillier a maintenu un lien régulier avec l'Administration pénitentiaire en continuant, comme au cours des années précédentes, à accompagner des personnes sous main de justice dans le cadre de la réalisation de Travaux d'intérêt général (TIG). Concrètement, le lien avec l'administration pénitentiaire s'effectue avec le SPIP de la Somme, qui est notre seul interlocuteur en ce qui concerne l'orientation et l'accueil des personnes ayant été condamnées à effectuer une mesure de TIG. Dans un premier temps, les Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) nous sollicitent pour nous présenter la situation d'une personne ayant été condamnée par le Juge d'application des peines (JAP) à réaliser un certain nombre d'heures de TIG. Nous convenons ensuite d'un entretien avec la personne concernée, au cours duquel sont évoquées les formalités administratives, la présentation de notre association ainsi que les différentes tâches que la personne pourrait être susceptible de réaliser. Le cadre de l'accueil et du suivi de TIG sur le terrain sont également précisés durant cette première rencontre.

Ainsi, la personne s'engage en ayant connaissance des conditions du déroulement de ses TIG dans leur ensemble. Cet entretien est aussi un espace qui permet à la personne d'évoquer d'éventuelles contraintes extérieures (emploi, vie de famille...). Ces précisions nous permettent de programmer un planning adapté à sa situation. Tous ces éléments ont pour objectif de favoriser la mise en œuvre des TIG afin que la personne puisse s'engager dans cet aménagement de peine dans de bonnes conditions et de façon durable.

Dans notre établissement, les personnes accueillies dans le cadre de TIG peuvent être affectées à des tâches de maintenance avec l'agent de maintenance ou des tâches de ménage avec l'agent d'entretien. Ces professionnels assurent le suivi des tâches et de l'investissement de la personne sur le terrain, en binôme avec un travailleur social qui s'assure du bon déroulement de la période de TIG et du lien régulier avec le CPIP chargé du suivi de la mesure. Au cours de l'année 2024, 1 personne nous a été adressée par le SPIP de la Somme pour effectuer au total 50 heures de TIG dans notre établissement. La mesure de TIG, par son aspect professionnalisant, favorise la réinsertion de la personne condamnée en lui offrant l'opportunité de se positionner au sein d'une équipe en tant que futur salarié, lui laissant ainsi

la possibilité de se projeter en situation d'emploi pour la suite de son parcours. Nous avons courant 2024, organisé des rencontres avec le pôle TIG afin d'identifier de nouveaux besoins et d'envisager, le cas échéant, la mise en place de TIG collectif. Ce groupe de travail est en cours de réflexion pour 2025.

PERSPECTIVES 2025

L'inscription dans la démarche qualité et évaluation

Depuis plusieurs années, nous constatons une pluralité du public, avec des phénomènes de précarité sévère qui cumulent des difficultés d'ordre psychologique, médical et social. De plus, l'évolution de la réglementation des dispositifs « Accueil, Hébergement, Insertion » nous impose une agilité dans nos pratiques et une capacité d'innovation.

Nous souhaitons mettre l'accent sur plusieurs perspectives de travail :

- ✓ s'inscrire dans les modalités de fonctionnement via la signature du Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ;
- ✓ établir une feuille de route à la suite de l'évaluation externe prévue début 2025 ;
- ✓ poursuivre la mobilité des personnes et augmenter le taux de rotation en fonction des profils qui nous sont adressés afin d'optimiser le taux d'occupation ;
- ✓ favoriser l'admission d'hommes sous main de justice et souhaitant renouer des liens avec leurs enfants ;
- ✓ accroître l'accueil des personnes en placement extérieur et en placement extérieur à domicile
- ✓ dans le cadre des orientations stratégiques de l'association, poursuivre une collaboration de proximité et de partenariat avec la justice.

L'année 2024 a été marquée par les préparatifs en vue de l'évaluation externe. Pour ce faire, nous avons eu l'opportunité d'être accompagnés par un cabinet qualifié. C'est dans cette perspective que l'association l'Îlot a souhaité engager une démarche qualité avec l'ensemble de ses établissements d'hébergement. Sous la coordination de la Direction du pôle hébergement et avec l'appui du Responsable qualité et de la Directrice des ressources humaines, nous avons opté pour une méthode de groupe de travail transversal commune à l'ensemble des établissements d'Île-de-France et d'Amiens. À partir des objectifs du référentiel de la Haute autorité de la santé (HAS), les responsables ou des directeurs sont pilotes de thématiques, qu'ils mènent avec un référent désigné au sein des équipes de proximité (travailleur social, agent d'accueil...). Au terme de la réflexion, les outils et la procédure sont présentés par le groupe, puis amendés et validés par les responsables.

Afin de répondre aux exigences de l'évaluation externe et d'accompagner les équipes dans la mise en conformité des divers process, plusieurs outils contractuels ont été actualisés et harmonisés :

- ✓ instances représentatives des résidents ;
- ✓ questionnaire de satisfaction ;
- ✓ dossier du résident ;
- ✓ respect des droits fondamentaux ;
- ✓ plan de gestion de crises et continuité de l'activité ;
- ✓ bientraitance et prévention des risques de maltraitance et de violence.

De façon concomitante, l'ensemble des équipes a participé à la réécriture du projet d'établissement. Cela nous a permis de mettre à jour le livret d'accueil, le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement, et d'assurer la bonne application de la loi 2002-2. Le Conseil de vie sociale (CVS) a été associé à ce travail de réflexion.

La transversalité entre les équipes du CHRS Thuillier et du Centre hospitalier universitaire (CHU) la Passerelle ont été un véritable témoignage d'une intelligence collective.

Bien sûr, nous allons poursuivre les projets en cours afin de mieux préparer les résidents à l'autonomie et à s'ouvrir sur l'extérieur. Pour cela, nous avons plusieurs leviers à développer :

- ✓ enrichir l'offre de bénévolat pour l'accompagnement à la culture, aux loisirs, aux services informatiques et linguistiques ;
- ✓ sensibiliser les familles à la question du « savoir habiter » et s'inscrire dans une démarche citoyenne via le Conseil de vie sociale ;
- ✓ renforcer les permanences des partenaires santé, parentalité, emploi, etc., sous forme de convention.

Pour finir, l'année 2025 tend à s'inscrire dans l'innovation de nos pratiques. Sommes-nous prêts ?

À suivre !

MERCI À NOS PARTENAIRES

Il nous faut réactiver nos liens avec nos partenaires, mais également en créer d'autres, notamment avec différents bailleurs sociaux.

L'équipe doit continuer de s'inscrire dans différentes concertations et rencontres à thème organisées par la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) ou la ville d'Amiens.

Participer de manière régulière et durable à des réunions nous permettra d'impulser une dynamique et d'améliorer les connaissances de l'équipe sur les différents dispositifs existants.

Santé

- ✓ Centre médico-psychologique Delpech ;
- ✓ Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI) / Protection maternelle infantile (PMI) rue Riolan ;
- ✓ Le Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) de l'association Le Mail ;
- ✓ SoMeD : une antenne médicale où sont dispensés des soins gratuits ;
- ✓ Équipe mobile psychiatrique de prévention et d'accès aux soins (EMPPAS).

Accompagnement social

- ✓ Croix-Rouge ;
- ✓ Secours catholique – Caritas France ;
- ✓ Banque alimentaire ;
- ✓ Restaurants du Cœur ;
- ✓ Union départementale d'accueil et d'urgence Sociale (UDAUS).

Accompagnement administratif

- ✓ Centre d'information des droits des femmes (CIDFF) ;
- ✓ Caisse d'allocations familiales (CAF) ;
- ✓ Préfecture ;
- ✓ Mairie de quartier et Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Amiens ;
- ✓ Conseil général de la Somme ;
- ✓ Union départementale des associations familiales (UDAF) ;
- ✓ Association Yves Le Fèbvre.

Accès à l'emploi

- ✓ France Travail et Mission locale ;
- ✓ Plusieurs centres de formation et entreprises d'insertion : O'Zange, Retravailler Picardie, AFPA, AREAF, Somme Travail Intérim, UFCV, Amiens Avenir Jeunes, GRETA, IREAM...

Administration pénitentiaire

- ✓ Service pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ;
- ✓ Centres pénitentiaires de Beauvais, de Bapaume et de Liancourt.



CENTRE D'HÉBERGEMENT
ET DE RÉINSERTION SOCIALE
THUILLIER

71 rue Louis Thuillier
80000 Amiens
03 22 95 64 88

www.ilot.asso.fr



153, avenue Jean Lolive 93500 Pantin
01 43 14 31 00 maisons-accueil@ilot.asso.fr
Association reconnue d'utilité publique